

## GROUPE SCOLAIRE de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN  
Tel : 03 81 57 25 97

### Compte-rendu du conseil d'école du mardi 16 octobre 2018

La séance débute à 18 heures.

#### **Membres présents :**

- Représentants du SIFALP : M Vagne (Fontain), M Gresset (Arguel), Mme Moisson (Pugey)
- D.D.E.N. : M Zobrist
- Personnel enseignant : Mme Pernet, Mme Besançon, M Gilbert, Mme Halbert Cadet, Mme Hagenbach, M Blondeau, Mme Langlais, Mme Maraux, Mme Delcey, Mme Lamy
- Francas : Mme Duval
- Représentants des parents d'élèves : Mme Rabolin, Mme Mary, Mme Daguey, Mme Gresset, Mme Tisserand, Mme Lecoanet, Mme Maucourant, Mme Gueldry, Mme Toitot, M Chanson, Mme Picaud

#### **Membres absents excusés :**

M Martin (Inspecteur de l'éducation nationale), M Pascal (SIFALP), Mme Daguey (Représentante des parents d'élèves)

#### **Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Tisserand et Mme Mary se portent volontaires.

#### **Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école (année scolaire 2017/2018)**

Approuvé à l'unanimité.

#### **Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :**

Sur 298 parents inscrits, 91 parents ont voté, ce qui représente un pourcentage de 30,54 % de parents votants. Une liste était présentée :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Elodie TOITOT Flavien CHANSON Marlène PICAUD Charline DUCROT Stéphanie GRESSET Emmanuelle MAUCOURANT Stéphanie KWIECIEN Agnès RABOLIN Séverine LECOANET	Hélène TISSERAND Céline MARY Emmanuelle GUELDRY Christelle DAGUEY Annaïg FLORIN Jean-François DEHECQ

**Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves :**

Assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents en assistant notamment aux conseils d'école. Les parents délégués :

- votent le règlement intérieur de l'école
- sont informés des résultats globaux de l'école
- sont habilités à poser des questions sur le fonctionnement et la vie de l'école (intégration des élèves handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants)
- peuvent proposer de réorganiser le temps scolaire

Globalement, la principale mission des représentants de parents d'élèves est de collecter les questions, les suggestions et les remarques afin d'en débattre en conseil d'école et de restituer les échanges et les informations aux autres parents d'élèves.

**Effectifs****Année scolaire 2018/2019**

Effectif total actuel : **206 élèves** (75 élèves en maternelle et 131 en élémentaire).

Une arrivée d'élève de grande section est prévue pour le mois de décembre, ce qui portera l'effectif total à 207 élèves (76 maternels et 131 élémentaires).

Répartition des élèves par classe :

Cl 1	PS/MS	25
Cl 2	PS/GS	25
Cl 3	MS/GS	25
Cl 4	CP	24
Cl 5	CE1	21
Cl 6	CE2	22
Cl 7	CE2/CM1	21
Cl 8	CM1/CM2	21
Cl 9	CM2	22

Répartition par niveau :

PS	26
MS	29
GS	20
CP	24
CE1	21
CE2	28
CM1	29
CM2	29

### **Prévisions pour l'année scolaire 2019/2020**

Prévision de l'arrivée de 20 élèves de petite section (nés en 2016) et du départ de 29 CM2, ce qui correspondrait à une perte de 9 élèves par rapport à cette année.

La prévision d'effectif total pour l'année scolaire 2019/2020 est donc de **197 élèves** (75 élèves en maternelle et 122 en élémentaire).

Nous ne savons pas encore ce qu'il en est pour une éventuelle fermeture (envoi des prévisions d'effectifs à la DSDEN en novembre). Le nombre moyen d'élèves par classe serait de 24,6 élèves/classe dans le cas d'un fonctionnement avec 8 classes, et de 21,8 élèves/classe dans le cas du maintien des 9 classes.

Nous serons informés d'une éventuelle fermeture en janvier et tiendrons informés les parents.

### **Fonctionnement de l'école**

#### **Personnel**

- 4 nouveaux enseignants : Manon LANGLAIS (PS/GS) / Delphine MARAUX (CE1 et CE2) / Hélène WENDLING (CM1/CM2) / Yves BLONDEAU (CM1/CM2)
- Retour de Francine BATAILLE en PS/GS
- Une stagiaire en seconde «aide à la personne» sera présente aux côtés des ATSEM du 10 au 21 décembre 2018.
- Juliette GRUBER est en cours de recrutement pour un service civique

Ce qui correspond en tout à 12 enseignants et 3 ATSEM à temps plein.

#### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'année 2017/2018 a été modifié par l'équipe enseignante et diffusé aux représentants de parents d'élèves avant le conseil d'école.

Le règlement a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera diffusé aux parents d'élèves par mail (à défaut par écrit). Toute personne qui en fera la demande auprès de la directrice pourra avoir ce règlement sous format papier.

Les interdits au niveau des Francas et de l'école ne sont actuellement pas complètement identiques (cas des billes par exemple). Une coordination sera rediscutée.

#### **Langues vivantes**

Les élèves de CM2 étudient tous anglais et allemand dans le cadre du projet EMIL.

Les autres élèves ont choisi l'une de ces 2 langues depuis le CP. Gaël LEHEC est l'intervenant en allemand : chaque groupe est pris 2 fois 45 minutes par semaine (sauf pour les CM2 : une seule fois par semaine).

#### **Sécurité**

Gestion de l'entrée et de la sortie des enfants

**Accueil du matin :** (à partir de 8h20)

**MATERNELLE :** les parents accompagnent les enfants dans les couloirs.

**ELEMENTAIRE :** les enfants sont déposés devant le portail gris et entrent seuls dans l'école (accueil en classe ou dans la cour un jour par semaine).

**Accueil de l'après-midi :** (à partir de 13h50)

Les enfants sont tous accueillis dans la cour (sauf les PS qui sont accompagnés dans les vestiaires). Seuls les accompagnateurs des PS pénètrent dans l'enceinte de l'école.

Les membres du conseil d'école remercient les parents de bien vouloir respecter ces mesures essentielles au bon déroulement de l'entrée et de la sortie de l'école par les enfants.

L'école est actuellement fermée la plupart du temps. Un visiophone est en place au portail gris (une sonnette pour les Francas et une sonnette différente pour l'école). Il est important de respecter les horaires pour éviter de déranger un enseignant pendant le temps de classe, car si le portail peut être commandé à distance, cela n'est pas le cas de la porte de l'école.

Il est interdit de se garer en bas de la rue du HLM afin d'éviter de bloquer le bus qui ne peut plus passer lorsqu'un véhicule est stationné à cet endroit. De même le passage piéton n'est pas un dépose-minute.

Le SIFALP rappelle que la ceinture de sécurité est obligatoire dans le bus. Les parents sont donc priés de rappeler à leurs enfants d'attacher leurs ceintures lors des trajets en bus, même courts.

LES PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité)

#### **Présentation**

Il existe 3 types de plans :

- **type 1** : PPMS en cas de risques majeurs (glissement de terrains, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, inondation, tempête, séisme, accident nucléaire,...) et dont les mesures, destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours, sont le confinement ou l'évacuation.
- **type 2** : PPMS en cas d'incendie (mesure de sécurité : évacuation)
- **type 3** : PPMS en cas d'attentat ou d'intrusion (mesure de sécurité : évacuation et/ou confinement selon la situation)

#### **Mise en place**

3 sonneries différentes ont été installées.

Des malles de première urgence avec le matériel indispensable au plan de mise en sécurité sont disposées à différents endroits dans les écoles.

Toutes les classes (ainsi que les bureaux, gymnase, cuisine, etc.) sont désormais équipées de téléphones.

Le PPMS est en cours de réalisation (totalement revu par rapport à l'an dernier).

#### **Exercices**

Un exercice type « incendie » a été réalisé le vendredi 12 septembre.

Temps d'évacuation : 6min12 sec (temps très long pour regrouper tout le monde, notamment les maternelles, mais tous les élèves sont sortis rapidement des bâtiments).

D'autres exercices seront réalisés au cours de l'année.

#### **Coopérative scolaire**

##### **OCCE : Office Central de la Coopérative à l'École**

Il s'agit du compte sur lequel sont crédités les gains des actions réalisées au sein de l'école ainsi que la participation de 15 € par élève demandée aux parents pour la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est utilisée pour régler les dépenses collectives, les cotisations OCCE (6€ par élève et par enseignant), l'achat éventuel de livres pour les classes, le développement de photos, l'achat de fournitures pour la réalisation d'ateliers cuisine ou de travaux manuels, la réduction du montant des sorties scolaires, le matériel scolaire supplémentaire comme le matériel de sport par exemple,...

Il n'y a pas de prix dégressif en fonction du nombre d'enfants car la cotisation à l'OCCE est obligatoire pour tous les enfants.

Les représentants de parents d'élèves soulignent le montant élevé de la cotisation à l'OCCE. Les enseignants indiquent que cette cotisation inclut des assurances, assurances qui se sont déjà avérées être indispensables pour l'accès à certaines réservations de salles/spectacles. Il y a néanmoins interrogation sur un autre fonctionnement potentiel, à savoir une coopérative scolaire gérée par une association.

#### **Ventes prévues à l'initiative de l'école**

- Vente de photographies scolaires après les vacances de la Toussaint
- Revente de cartouches vides
- Récupération de tous les instruments d'écriture (à l'exception des crayons de papier et des craies) : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, tubes de colle, correcteurs en tube ou en souris peu importe leur marque ou leur matière.

#### **Projets pédagogiques**

- Classes 1 à 5 (de la PS au CE1) 4 et 5  
Spectacle de Noël « Zingarelli » le 30 novembre à la salle des fêtes de Fontain.
- Classes de maternelle  
« Ernest et Célestine » au Théâtre de l'Espace à Besançon le 21 décembre.
- Classes 4 et 5 (CP/CE1)
  - travail sur le thème des insectes ; élevage, recherche d'insectes, partenariat souhaité avec des associations. Si cela est possible, il est souhaité de laisser dans l'école un espace en friche dans lequel pourrait être installé un hôtel à insectes.
  - inscription à la piscine sur la période 5, du 8 avril au 29 juin, les mardis après-midis (financé par le SIFALP).
- Classe 6 (CE2)
  - compte Twitt-classe, créé par autorisation de l'Inspection académique, géré par les enseignants
  - projet Clément Aplati, qui permettra un « voyage » via une correspondance jusqu'en Tunisie et dans le Sud de la France.
- Classes 6 à 9 (CE2-CM1-CM2)
  - intervention du SYBERT sur 3 matinées (thèmes : compost, produits toxiques, ...). Suite à cette intervention, il est envisagé de mettre en place dans l'école un compost pour les déchets verts et des poubelles de tri que les enfants pourront utiliser et s'approprier en étant à tour de rôle responsables de leur gestion.
  - randonnées le vendredi
  - sortie en forêt pour étude du sol de l'environnement forestier, le vendredi 12 octobre (classe 7 et 9)
  - lectures lors des cérémonies du 11 novembre à Fontain (et le 10 novembre à Pugey)
  - classe découverte à Paris les 27 et 28 juin 2019 (Louvre / Versailles / jardin des plantes)
- Classes 7 à 9 (CE2-CM1-CM2) :
  - visite de l'exposition de la commémoration du centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale le 9 novembre à Pugey

- Classes 8 et 9
  - 13 septembre : concert dans le cadre du festival international de musique de Besançon (conte illustré de Stravinsky)
- Pour l'ensemble des classes
  - travail sur le « climat scolaire », travaillé dans les classes et à développer à l'échelle de l'école.
  - PNN (Plan Numérique National) : équipement de 30 tablettes / 4 TBI (Tableau Blanc Interactif) / 5 vidéoprojecteurs. Un grand merci à M. Favory qui a donné beaucoup de son temps personnel au mois de septembre pour que tout fonctionne et pour former les enseignants.
  - fête de Noël en lien avec l'association des parents d'élèves 1 2 3 Soleil (vente de sapins) : vendredi 7 décembre ou vendredi 15 décembre 2018 ? Lieu restant à définir.
  - des spectacles / concerts / cinémas : JMF ou 2 scènes. Les inscriptions ont été faites, les réponses sont attendues et le détail sera donné à chaque conseil d'école, avec pour objectif de 2 sorties de ce type par classe dans l'année scolaire.
  - rencontres sportives avec l'école de Larnod (maternelle + classe 8)

#### PEDT (projet éducatif territorial)

#### SIFALP

- Travail en cours pour évaluer l'actuel PEDT et écrire un avenant concernant les « plans mercredis ».
- Derniers aménagements suite aux travaux :
  - Priorité : la bibliothèque. Réflexion sur le mobilier à choisir pour l'aménagement en vue de la réouverture de la bibliothèque. Un aménageur sera rencontré prochainement.
  - Réfection de l'escalier de service programmée pour les vacances de la Toussaint
  - Matériel pour équiper le gymnase à acheter
  - Un dernier bureau à aménager (bureau pour ressources pédagogiques et psychologue scolaire).
  - Constitution prochaine d'un groupe de travail sur les produits d'entretien et le matériel scolaire utilisé à l'école. Fait suite à la proposition de Mr Chanson (représentant de parents d'élèves). Pour disposer de produits moins toxiques et plus respectueux de l'environnement. Le SIFALP mènera ce travail en concertation avec le personnel d'entretien, les ATSEM, les enseignants, les Francas et les parents d'élèves qui le souhaitent.

#### Périscolaire

- Équipe de 13 personnes
- Hausse globale des effectifs.
- Environ 110 enfants le midi, sur les 2 heures de pause méridienne. Les maternelles mangent au premier service. Les élèves de petite section et quelques élèves de moyenne section commencent la sieste à 13h sous la surveillance d'un animateur, avant le relais par une ATSEM lors de la reprise du temps scolaire.
- Environ 50 enfants l'après-midi : 16h30-17h30 : temps du goûter (distribution, dégustation, nettoyage/rangement) avec, comme l'année dernière, le choix de goûter équilibré (laitage, fruits) et/ou sucré (gâteau, chocolat). Volonté d'acheter plus de produits bio, mais difficulté face aux quantités et au prix. Si c'est possible, il est envisagé qu'une fois par semaine, les gâteaux soient faits maison par l'équipe d'animation.

- 15 à 20 enfants les mercredis. Travaux manuels le matin et activités sportives l'après-midi en général. Sorties réalisées : Dinoozoo, Maison de la nature à Gonsans. Inscriptions à la carte : davantage d'inscrits le matin que l'après-midi.
- Projet « Don du sang », projet « Collecte alimentaire » avec Les restos du Cœur, réflexion sur la mise en place de stages (type poterie, sport,...) pour les mercredis matin (stage sur 6 semaines).
- Centre de loisirs pour les vacances de la Toussaint : thème « Les animaux fantastiques », Cinéma « Le Yéti », spectacle de magie.

#### Association 1,2,3 Soleil

- L'assemblée générale a eu lieu en septembre, la nouvelle présidente est Marion Streicher, le reste du bureau est inchangé.
- Le 30 septembre l'association a assuré la buvette pour le vide-grenier de Fontain (1149€ de bénéfice).
- L'opération « Bulbes » est en cours (630€ de bénéfice).
- Le traditionnel après-midi jeux à La Vèze est prévu le 18 novembre, pour un moment de convivialité. L'association assurera la buvette et restauration sucrée.
- La vente des sapins sera reconduite cette année, avec le même fournisseur. L'association discutera de la date et de l'aide à apporter pour l'organisation de la fête de Noël.
- Comme chaque année, l'association apportera une aide financière équivalente pour des sorties de chaque classe.
- L'association rappelle que tous les parents qui veulent aider lors des manifestations sont les bienvenus.

#### Questions diverses

Réponses du SIFALP aux 4 questions posées par les parents d'élèves :

**Question 1 : « Je souhaiterais savoir comment se déroule le temps périscolaire entre 16h30 et 18h30 (activités proposées ? Jeux libres?) »**

**Réponse de M Vagne :** « A ce jour, nous observons une fréquentation de 29 à 45 enfants différents sur l'accueil du soir, dont 7 à 20 enfants de moins de 6 ans selon les jours de la semaine.

Les enfants sont récupérés dès la sortie de l'école dans les classes, l'appel étant effectué, le temps du goûter se déroule jusqu'à 17h30 environ (goûter fourni).

Le départ des enfants sur la première heure est assez conséquent et échelonné, peu restent sur la deuxième heure (une dizaine selon les jours). Aujourd'hui, la question des ateliers du soir par exemple dans le champ périscolaire, doit faire l'objet d'une réflexion partagée et intégrée dans le futur PEDT (qui est en cours d'élaboration). »

**Question 2 : « Les enfants de Pugey (et peut-être d'Arguel) qui sont ensuite scolarisés au collège Victor Hugo prennent dès la sixième le bus très tôt le matin pour attendre 1/2 h devant le collège en plein centre ville. S'ils prennent le bus suivant, ils arrivent en retard. Ceci ne respecte ni le rythme de l'enfant, ni sa sécurité. Pouvons-nous faire quelque chose ? Un rattachement avec Saône serait-il envisageable ? »**

**Réponse de M Vagne :** « Cette question est du ressort de la CAGB pour les transports et du conseil départemental pour l'affectation aux collèges. Pour les transports la remarque concernant les horaires est connue, les services de la CAGB sont sollicités et une étude est en cours. Pour l'affectation dans les collèges il n'y a pas de réflexion en cours. »

Pour compléter la discussion autour de la question des collèges et des transports, les représentants de parents précisent que des parents d'Arguel ont stipulé que l'affectation vers le collège Victor Hugo leur apportait satisfaction. Cependant, même si les problèmes d'horaires et de durée de trajet vers le collège Victor Hugo ne concernent pas les enfants d'Arguel, un représentant de parents signale le fait que la ligne de bus empruntée par les enfants pour relier Arguel au collège Victor Hugo n'est pas une ligne réservée aux scolaires, et que cela confronte régulièrement les enfants à des situations compliquées générées par d'autres usagers de ces transports.

**Question 3 : Au dernier conseil d'école de l'année 2017-2018, on nous avait dit que ce serait château d'Uzelle qui préparerait les repas de la cantine. Hors je vois sur le programme du mois des Francas que c'est Estredia qui livre. Comment cela se fait-il ?**

**Réponse de M Vagne :** « Ne suivant pas l'avis du groupe de travail évoqué au dernier conseil d'école, les élus du SIFALP réunis le 12 juillet ont décidé à l'unanimité de tester le prestataire ESTREDIA pour l'année scolaire 2018/19. Cette décision a fait suite aux nombreuses remarques de parents d'élèves faisant état d'une qualité de service équivalente pour un coût moins élevé pour Estredia. Une enquête de satisfaction sera réalisée avant la fin de l'année scolaire. Le changement de prestataire associé à la mise en place de tarifs dégressifs pour les fratries permet une baisse de 40,50,60 cts par repas et par enfant. »

Un représentant de parents d'élèves complète la discussion en déplorant le fait que les repas servis cette année à la cantine ne contiennent plus du tout de produits bio, alors que le travail établi par la commission mise en place l'année scolaire dernière laissait percevoir la possibilité (pour un prix raisonnable) d'accéder à une part de bio. M Vagne répond que le SIFALP a basé sa décision sur l'annonce gouvernementale qui a stipulé que la filière bio ne serait pleinement organisée qu'à l'horizon 3-4 ans.

Il est précisé que les délais avaient été trop courts l'an dernier pour mener au mieux les concertations avec les familles.

Madame Duval précise que les enfants mangent bien avec le prestataire actuel (Estredia).

**Question 4 : Pourquoi les Clairons (commune de Pugey) ne sont pas desservis comme peut l'être la forêt de Fontain ?**

**Réponse de M Vagne :**

« Parce que la CAGB n'est pas dans la logique d'étendre le ramasse scolaire à d'autres lieux. »

Prochain conseil d'école le vendredi 8 mars à 18h00 (puis le mardi 18 juin).

La séance est levée à 20h.

Les secrétaires de séance,  
Mmes Mary et Tisserand

La directrice,  
Mme Pernet